



**Dimanche 15 mai 2022**

**Top Départ : 9h**

# Raid Aventure Sportif

## RÈGLEMENT

Le Raid Aventure Sportif est une épreuve sportive basée sur l'endurance et qui se pratique par équipe de 2. Il est ouvert aux mineurs à partir de 12 ans. Il se décompose en un Raid Ados pour les 12-15 ans et un Raid Adultes pour les 16 ans et plus.

La durée du Raid est de 2h effectives. Vous devrez pendant ce temps, vous rendre sur différentes étapes, au travers du Parc Heller, au Stade Georges Suant et au Bassin de la Noisette.

**L'objectif est donc de valider toutes les étapes du Raid le plus vite possible avec un temps maximum de 2h.**

**L'équipe ne doit pas se séparer durant toute l'épreuve, sous peine de mise hors course. Le trajet entre chaque étape devra être fait à pied. Les équipes utilisant un autre moyen de déplacement seront disqualifiées.**

### **A) Inscriptions**

INSCRIPTIONS en ligne **uniquement jusqu'au 13 mai à 16h** sur [www.ville-antony.fr](http://www.ville-antony.fr)

RENSEIGNEMENTS auprès de la Direction des Sports ☎ 01.40.96.71.80 / 72.67 ✉ [sport@ville-antony.fr](mailto:sport@ville-antony.fr)

ENGAGEMENT : les droits d'engagement fixés par la délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2019 sont de 15 Euros par équipe.

Le règlement des droits d'engagement se fait **uniquement par paiement bancaire sécurisé** via le site d'inscription de notre prestataire.

**Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation quel qu'en soit le motif (erreur d'inscription, empêchement pour raison médicale, d'indisponibilité, etc..).**

CERTIFICAT MÉDICAL : Pour participer au Raid Sportif, tout concurrent majeur ou son représentant légal doit s'assurer auprès d'un médecin qu'il ne présente pas de contre-indications à la participation à ce type d'épreuve. Il devra fournir à l'organisateur lors de son inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de un an ou une licence sportive en cours de validité.

Pour les mineurs, conformément au décret n° 2021-564 du 7 mai 2021, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

### **B) Accueil des équipes et remise des dossards**

L'accueil des équipes et la remise des dossards se feront **entre 8h00 et 8h45 sur le stade Georges Suant.**

Au moment de l'accueil, chaque équipe récupérera son dossard et divers documents détaillant le déroulement du Raid.

### **C) Les épreuves**

**La première épreuve est imposée et sera une COURSE D'ORIENTATION.**

Après la 1<sup>ère</sup> épreuve, vous devrez d'abord réaliser toutes les étapes situées dans le parc du bassin de la noisette dans l'ordre qui vous convient, en vous adaptant, par exemple, à l'affluence sur les étapes...

Une fois toutes ces épreuves effectuées, vous devrez vous présenter au stade le plus vite possible afin que le temps de première partie du Raid soit arrêté. Ensuite un autre temps sera pris en compte spécifiquement pour le DEFI STADIUM. Le chronomètre sera arrêté à votre arrivée au stade avant l'épreuve finale.

A votre arrivée sur chaque épreuve, **l'équipe devra être regroupée avant de remettre sa feuille au responsable d'étape.**

Le responsable conservera ce document durant l'épreuve et vous le remettra à votre départ, en validant votre passage par un coup de tampon.

Le responsable de l'étape vous expliquera le déroulement et le règlement de l'épreuve : Respectez ses recommandations. Sur certaines étapes, un temps limite est imposé pour réussir le challenge. Si vous atteignez ce temps avant de réussir vous serez arrêté par le responsable d'étape qui validera votre passage et vous permettra de continuer votre aventure.

**Attention :** La feuille de route est un document précieux. Elle est la preuve de votre passage sur les étapes et le témoin officiel de vos résultats. Elle vous sera bien entendu demandée à l'arrivée, aussi ne la perdez pas **et vérifiez toujours que vous quittez les étapes avec votre feuille et non celle d'une autre équipe.** Vous risqueriez de perdre beaucoup de temps...

#### **D) Le matériel**

Liste du matériel à prévoir par équipe :

- ⇒ 1 petit sac à dos
- ⇒ **Une réserve d'eau chacun** (quantité à adapter en fonction des conditions climatiques)
- ⇒ 1 téléphone portable

En cas d'urgence l'accueil de l'Hôtel de Ville est à votre disposition au 01.40.96.71.00



*Le parc ne dispose pas de vestiaires*

#### **E) Le départ**

Le départ sera en masse à partir de **9h précises** pour le Raid Adultes et pour le Raid Ados.

#### **F) Pendant la course**

**Toute personne inscrite au Raid Aventure s'engage à respecter le code de la route, le règlement et les décisions du jury.**

**En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Les coéquipiers sont responsables de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours ou d'un responsable de l'organisation.**

#### **G) Le classement**

Le classement final est basé sur le temps mis pour effectuer toutes les épreuves prévues au programme, **dans un délai maximum de 2 heures.**

L'équipe qui aura réalisé toutes les épreuves et qui aura mis le moins de temps remportera le Raid.

#### **H) Postes de secours, sanitaires et douches**

Tout au long de ce parcours aventure, seront mis à votre disposition :

- Trois postes de secours (Parc Heller, bassin de la Noisette et stade Georges Suant)
- Des toilettes (parc Heller et stade Georges Suant)
- Des douches (stade Georges Suant)

#### **I) Résultats et remise des prix**

A la fin du Raid, il sera effectué le classement final par catégorie pour le Raid Adultes et pour le Raid Ados.

**La remise des prix aura lieu le dimanche 15 mai à 13h15.**

**Attention : tout équipage non-présent durant la remise des prix ne pourra prétendre à l'obtention de ses lots.**